PIERRES VIVANTES

SPÉCIAL "BÉATIFICATIONS" 1980

"VOUS-MÊMES
COMME
PIERRES VIVANTES
PRÊTEZ-VOUS
A LA
CONSTRUCTION
D'UN
ÉDIFICE SPIRITUEL"
I PIERRE 1, 2-5

Marguerite Bourgeoys 1620-1700
Jeanne Mance 1606-1673
Mme Lajemmerais Veuve Youville 1701-1771
François evesque de Québec 1623-1708
Marie de l'Incarnation 1599-1672
Marie Catherine Joseph de St Augustin 1632-1668

COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE DU CANADA

Photo Armour Landry

LA BIENHEUREUSE KATERI TEKAKWITHA

Déjà en 1680 on préparait, peut-être sciemment, la béatification de la jeune Agnière, Kateri Tekakwitha. Son premier biographe, le P. Claude Chauchetière, S.J., au début de sa *Vie de la bonne Catherine Tekakwitha*, explique pourquoi, après cinq ans, il entreprit ce travail. En plus de la vie héroïque de Kateri, les guérisons, les révélations, les visions de la dévotion du public, "qui se trouvent dans les procès de la canonisation des saints", dit-il, l'ont inspiré de préserver la mémoire de la jeune Indienne de l'oubli.

Le second biographe fut le P. Pierre Cholenec, S.J., supérieur de la Mission Saint-François-Xavier pendant les années que la future Bienheureuse y vécut. Il n'écrivit pas moins de trois biographies de Kateri Tekakwitha, dont une en latin qu'il adressa au Père Michel-Ange Tamburini, Général de la Compagnie de Jésus. Avec un autre écrit du Père Chauchetière, *Narration annuelle de la Mision du Sault depuis la fondation jusqu'à l'an 1686*, et un aperçu de la vie de la jeune Indienne pendant son enfance et sa jeunesse au canton agnier, par le P. Jacques de Lamberville, qui la prépara à devenir chrétienne et la baptisa en 1676, nous avons là les meilleurs témoignages katériens.

En plus de ces écrits, l'extraordinaire floraison de miracles et de faveurs sur sa tombe attira l'attention de toute la Nouvelle-France sur Kateri Tekakwitha. "Son tombeau devint bientôt célèbre par le concours des fidèles qui y venaient de toutes les parties du Canada et par les miracles qui s'y opérèrent". (Charlevoix) En 1695 M. l'Intendant Jean Bochart de Champigny, grâce à Kateri Tekakwitha, obtint la guérison d'un gros rhume qui l'accablait depuis plus de deux ans et qui avait failli lui faire perdre la voix. Ce n'était pas la plus grande des faveurs obtenues par l'entremise de "la Bonne Kateri". Pourtant Mme de Champigny lui témoigna sa reconnaissance en faisant tirer des gravures de cette bienfaitrice pour la première fois. Madame l'Intendante ne se contenta pas de la distribuer au Canada mais aussi en France aux premières personnes de la cour.

En 1744, le P. de Charlevoix pouvait écrire: "Elle est depuis plus de soixante ans universellement regardée comme la protectrice du Canada, et il n'a pas été possible de s'opposer à une espèce de culte qu'on lui rend publiquement."

Pendant le XVIII[e] siècle, Kateri fit sentir sa puissance en obtenant la guérison de plusieurs personnes. Une lettre du P. Louis d'Avaugour mentionne qu'il se faisait toujours des miracles au tombeau de Kateri et même fort loin de ce tombeau.

Malheureusement toutes ces faveurs célestes, fruit de l'intercession de Kateri Tekakwitha, n'avancèrent pas sa béatification. Le P. Antonnelli, O.F.M., Relateur Général de cette Cause, explique pourquoi. L'organisation de l'Eglise du Canada était encore à ses débuts. Qu'il suffise de rappeler qu'il n'y eut qu'un évêché pour le Canada jusqu'en

1836, et que la Mission Saint-François-Xavier se trouve à quelque trois cents kilomètres de Québec.

Il faut aussi tenir compte des conditions politiques pendant le XVIIIe siècle, qui ne furent aucunement favorables. En 1763, toute une suite d'événements malheureux préparent et finalement aboutissent au Traité de Paris. Les missions auprès des Amérindiens souffrirent du nouveau gouvernement qui s'y montra ouvertement hostile.

C'est seulement au IIIe Concile plénier de Baltimore en 1884 que l'Eglise s'intéressa à Kateri Tekakwitha. L'épiscopat américain présenta une pétition au Saint-Siège en vue de la béatification et de la canonisation d'Isaac Jogues, de René Goupil et de Kateri Tekakwitha. Dans la suite, pour hâter la canonisation des Martyrs Canadiens, on détacha la cause de Kateri, quitte à s'en occuper plus tard.

En 1885, à leur tour, NN. SS. Antoine et Domique Racine, respectivement évêques de Sherbrooke et de Chicoutimi, ont supplié S.S. Pie IX d'introduire la cause de canonisation de Kateri à Rome. Dix ans plus tard, Mgr Edouard-Charles Fabre, premier archevêque de Montréal, apposa son sceau sur les reliques de Kateri Tekakwitha, conservées à la sacristie de l'église de Caughnawaga.

C'est entre 1920 et 1925 que la cause katérienne prit son élan. Selon le P. Hippolyte Delahaye, bollandiste en hagiographie: "La patrie du saint est l'endroit du monde d'où il est parti pour entrer dans la gloire; c'est le coin de terre où a été déposée sa dépouille mortelle." Après Québec, Montréal était devenu le diocèse dans le territoire duquel Kateri est morte. Cependant, comme Mgr Bruchési, archevêque de la métropole, était alors malade, la cause fut confiée à Mgr Edmond-F. Gibbons, évêque d'Albany (New York) dans le diocèse duquel se trouvait autrefois le village d'Ossernenon, lieu de naissance de Kateri.

En 1923, on expédia à Rome les principaux documents concernant Kateri afin de les soumettre à un examen préalable de la part d'un membre de la Congrégation des Rites. L'appréciation de Mgr Alphonse Cernici, secrétaire de la Congrégation, fut plus que suffisante: "Il faudrait béatifier Kateri sans miracle, si c'était possible!" La béatification des Saints Martyrs Canadiens en 1925 et leur canonisation en 1930 devaient stimuler davantage les fervents de Kateri Tekakwitha.

L'Ordinaire d'Albany se hâta d'instituer le procès informatif, qui dura de 1930 à 1931. Entre autres, au Canada, le P. Arthur Melançon, archiviste de la Compagnie Jésus au Collège Sainte-Marie et ancien missionnaire à Caughnawaga, rendit de grands services à Sa Grandeur. L'année suivante, le 11 juillet, à Rome, on prit connaissance de la riche documentation du procès. Tenant compte du *Motu proprio* de S.S. Pie XI (6 février 1930), la Section historique de la Congrégation des Rites prit en main l'xamen critique des sources utilisées dans ce procès. On pouvait lire alors dans l'Osservatore Romando que "peu de causes aient jamais été mieux documentées".

Le 19 mai 1939, le pape Pie XII autorisa l'Introduction officielle de la

Cause de Béatification de Kateri Tekakwitha, et le 3 janvier 1943, il signa le décret sur l'héroïcité de ses vertus, ce qui valut à Kateri le titre de "Vénérable". Le 22 juin prochain, S.S. Jean-Paul II l'élèvera à la gloire des autels. Plus que jamais, la Bienheureuse Kateri Tekakwitha nous servira de modèle et de protectrice. Elle demeure à nos yeux une nouvelle réponse à l'appel du Seigneur Jésus à tous ceux qui voudraient le suivre: "Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait".

Le vice-postulateur,
Henri Béchard, S.J.

Catherine TegahKouïta Iroquoise morte en Odeur de Sainteté dans le Canada

Ref.: Dessin illustrant Kateri Tékakwitha, tiré des *"Lettres édifiantes et curieuses . . ."* Cie de Jésus - Paris MDCCXVII, par le P. Cholenec, s.j.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION 2
Andre-Marie Cimichella

LA DEVOTION AUX FONDATEURS DE L'ÉGLISE DU CANADA 3

"FRANÇOIS DE LAVAL" EST SON NOM 13
Honorius Provost

L'ACTUALITÉ DE MARIE DE L'INCARNATION DANS L'ÉGLISE CANADIENNE 21
Marie-Emmanuel Chabot

LA BIENHEUREUSE KATERI TEKAKWITHA 25
Henri Béchard, s.j.

Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0226-3572

Ce bulletin est publié par
LE COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE DU CANADA
1085, rue Cathédrale, Montréal, Qué. H3B 2V4

FRAIS DE RETOUR GARANTIS